

20 Decembre 1902

Province de Quebec

Municipalité de la ville de Drummondville
 A une séance spéciale du Conseil de la susdite municipalité, tenue ce jour étant le vingtième jour de Décembre mil neuf cent deux, par la nomination d'un remplaçant à J. Richard pour le quartier Ouest, et d'acceptation des Cautions du secrétaire-trésorier, à laquelle sont présents M. M. J. Broussard, L. Poirier, P. Giguère, L. Allard est le vice fait de quorum.

C. Broussard Sec. }
 L. Poirier Pro-Maire }

7 Janvier 1903.

Province de Quebec.

Municipalité de la ville de Drummondville.
 A une séance générale du Conseil de la susdite municipalité, tenue ce jour étant le septième jour de Janvier mil neuf cent trois, à laquelle sont M. M. L. Poirier, P. Giguère, J. Broussard. La séance est close et le vice fait de quorum.

C. Broussard Sec. }
 L. Poirier Pro-Maire }

Province of Quebec.

Municipality of the Town of Drummondville
 - J. Samuel Newton having been duly elected Councillor for the north ward of the above municipality aware by the presents that I will fulfill my duty to the best of my knowledge. I help with God.

Given before me this }
~~20th~~ }

Province de Quebec

Municipalité de la ville de Drummondville
 - J. Roussigne, Marchand, Commerçant de cette ville, ayant été dûment élu conseiller de la susdite municipalité, jure par les présentes que je remplirai bien et fidèlement les devoirs de ma charge et ce au meilleur de mon jugement et capacité, je porterai aussi allégeance à Sa Majesté le Roi Edouard Sept, ses héritiers et successeurs selon la loi.

Ainsi que Dieu me soit en aide
 Assermenté devant moi à
 Drummondville ce
 jour de Janvier 1903 }

Province de Quebec.

Municipalité de la ville de Joliette
 - J. Roussigne, Emile Lafontaine Commerçant de cette ville, ayant été dûment élu conseiller de la susdite municipalité en remplacement de M. J. Richard pour le quartier Ouest, jure par les présentes que je remplirai bien et fidèlement les devoirs de ma charge et ce au meilleur de mon jugement et capacité, je porterai aussi allégeance à Sa Majesté le Roi Edouard Sept, ses héritiers et successeurs selon la loi. Ainsi que Dieu me soit en aide
 Assermenté devant moi à
 Drummondville ce même
 jour de Janvier 1903 }
 C. Broussard }
 Sec. } E. Lafontaine

4 février 1903
 M. Girard propose recourir au M. S.
 Newton que le sieg. de M. H. Poirier pour
 le quartier Est de la ville de Drummondville
 soit déclaré vacant, adopté
 et le conseil s'ajourne à 10 heures p.m.
 du même jour.

Ch. Brouillet, Sec. M. Mitchell

4 février 1903
 10 hrs p.m.

La séance s'ouvre sous la présidence
 de M. Mitchell, maire, sont
 présents: M. M. Girard, P. Genoux
 P. Newton, L. Lafontaine, J. Minicote
 M. Girard propose que M. H. Poirier
 Pellerin soit nommé conseiller pour
 le quartier Est de la ville de Drummondville
 en remplacement de P. Genoux démissionnaire
 par M. S. Newton. Adopté
 La résignation du secrétaire Ch. Brouillet
 est lue et acceptée.

Ch. Brouillet, Sec. M. Mitchell
 C.M.P.

Il est résolu que Algeo Rocheland soit nommé Sec-
 rétaires pour la continuation de cette assemblée. M. Chs
 Brouillet ayant refusé d'agir comme secrétaire pour
 les parts de l'assemblée. Adopté
 Proposi par P. Genoux que la dernière phrase
 du précédent paragraphe soit relancée. pas de
 second.

Proposi par J. N. Turcotte que Messieurs
 J. A. Manseau et Louis Poirier soient nommés

Février 4 - 1903

Drummondville - Enfant en remplacement de Chs Brouillet
 second par M. Girard
 Proposi en amendement par P. Genoux que les Secrétaires
 enfants soient refusés et Chs. Brouillet soit réintégré
 le conseil n'ayant pas de second.
 La motion principale est adoptée.
 Proposi par M. Girard que l'audition des li-
 vres soit notifiée de faire l'audition des comptes
 du 16 août 1902 au 4 Février 1903 inclusivement
 et que les livres et documents soient transportés
 chez M. J. Manseau après l'audition faite; et
 que le Bureau de M. J. Manseau soit considéré
 comme le Bureau de la Corporation
 second par J. N. Turcotte et adopté
 Proposi par Paul Genoux que sa résignation
 comme ancien soit acceptée et soit
 pas de second.
 Et le conseil s'ajourne à demain soir pour la
 tenue des Comités

M. Manseau Poirier M. Mitchell W. Mayor
 Secrétaire Financier

11 Mars 1903

Province de Québec
 Municipalité de la Ville de Drummondville
 A une séance générale du Conseil
 de la susdite Municipalité, tenue le quatriem
 jour de Mars, mil neuf cent trois au
 lieu ordinaire de ses séances, à laquelle
 sont présents M. M. W. Mitchell, H. Girard
 S. Newton J. N. Turcotte et W. Pellerin formant
 un quorum du conseil, sous la présidence
 de M. W. Mitchell Maire.
 Proposi par M. H. Girard, secondé par M.
 S. Newton que la résignation de M. Paul
 Genoux comme conseiller du quartier

du quartier Est de cette ville, laissé sur la table à la séance du quatre Février dernier, soit acceptée et son siège déclaré vacant -

Adopté

Proposé par M^r. S. Newton, secondé par M^r. J. N. Turcotte que M^r. E. A. Piché soit nommé conseiller pour le quartier Est en remplacement de M^r. P. Génereux démissionnaire -

Adopté

Proposé par M^r. S. Newton, secondé par M^r. H. Girard, que M^r. Alex. Muscare soit continué dans sa charge d'auditeur des comptes de cette Municipalité -

Adopté

Il est unanimement résolu que les Comités soient composés comme suit:

Comité des finances - M^r. E. A. Piché, E. Lafontaine
S. Newton & H. Girard

Comité du feu, lumière & eau -
J. N. Turcotte, E. A. Piché, E. Lafontaine
et H. Girard

Comité des cours d'eau, Chemin, trottoirs, marchés
& police -

S. Newton, W. Pellain, E. A. Piché &
E. Lafontaine -

Proposé par M^r. H. Girard, secondé par M^r. Wilfrid Pellain que le délai pour gagner l'exemple sur les licences soit prolongé jusqu'au dix de Mars courant inclusivement -

Adopté

M^r. E. A. Piché prête serment comme conseiller et prend son siège

Province de Québec
Municipalité de la ville de Drummondville

Je soussigné E. A. Piché ayant été nommé conseiller de cette Municipalité en remplacement de M^r. P. Génereux pour le quartier Est, jure que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement & capacité, et que je porterai aussi allégeance à sa Majesté le Roi Édouard VII, ses héritiers et successeurs selon la loi. Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assurément devant moi
Ce quatrième jour de Mars 1903

E. A. Piché

M^r. Notetout Mayor

Les comptes suivants sont acceptés

P. Génereux	\$ 4.50
Nictar Gotti	5.00
Thiophile Raymond	1.00
Carla Bourquet	1.25
Léon Dussault	4.25
Pompier	2 Mars 11.50
"	" 9.00
Honoré Josselin	6.00
"	27.58

Le rapport de l'audit des comptes du 16 Août 1902 au 4 Fév 1903 est lu et referé au Comité des finances pour examen -

Proposé par M^r. E. A. Piché, secondé par M^r. S. Newton que le certificat de M^m. Camarac & Gagnier pour licence d'hôtel soit confirmée

Adopté

4 Mars 1903

Proposé par M. H. Girard, secondé par
M. E. A. Piché qui le certificat de M.
E. Vincent pour licence d'hôtel soit
confirmé -

Adopté

Proposé par M. S. Newton, secondé par
M. W. Peltier qui le certificat de M.
J. R. Rochelleau pour licence d'hôtel soit
confirmé -

Adopté

Proposé par M. H. Girard, secondé par M.
E. A. Piché qui le certificat de M. J. N. Turcotte
pour licence de magasin de boissons soit confirmée

Adopté

Le Conseil s'ajourne à lundi le 9 courant

Mameau Poirier
Sec. - Trésorier

H. Girard
Pr. Maire

5 Mars 1903

Le comité se réunissent au bureau du
Secrétaire - Trésorier. Sont présents M. M. E. A. Piché
S. Newton, J. N. Turcotte + H. Girard -

M. H. Girard propose que M. S. Newton soit
nommé Président du Comité des finances, M.
J. N. Turcotte Président du Comité du feu
lumière et eau et M. E. A. Piché Président
du Comité des Cours d'eau, Chemins trottoirs
Marché + Police -

Adopté

Le Comité des finances suggère que tout achat
de matériaux pour les besoins de la ville, ainsi
que tous ouvrages à faire devraient être au-
torisés préalablement par le Président du

Comité auquel ces achats ou travaux
se rapportent et en cas d'absence du
Président, par le Secrétaire - Trésorier -

Le Comité accepte ensuite les comptes suivants -

Deudonné Mailleau pour \$ 3.00	
J. N. Turcotte	16.02
H. Vassal	56.18
" do	8.33
R. L. C. Pringle Co	114.46
Canadian General Electric Co	33.55
J. P. Billon (3 Dec 1902)	93.50
J. A. Fosselin "	5.95
John Magee 2 "	40.35

Mais on peut pas recommander le paiement
de 900 briques à dix piastres le mille
fourni par M. W. Peltier, considérant
le prix trop élevé -

Le Comité d'agrandissement recommande
d'acheter une nouvelle strappe pour
le dynamo, après d'en avoir une
d'export - Le Comité s'ajourne au 6 courant.

6 Mars 1903

Le Comité se réunissent de nouveau
au bureau du Secrétaire - Trésorier -

Sont présents M. M. E. A. Piché, S. Newton
H. Girard + J. N. Turcotte -

Le Comité des finances recommande au
Conseil de faire remise à M. E. A. Piché
des licences de \$ 5.00 pour vente d'huile
en gros et \$ 3.00 pour vente de pommes
à bord du char ainsi que \$ 5.00 à
M. J. N. Turcotte pour licence de vente d'huile
en gros, vu qu'il n'y a aucune clause dans
les règlements autorisant à charger telles
licences -

6 Mars 1903

Il est résolu que Mr. Tho. Mitchell soit chargé d'une piastre et demi comme occupant au lieu de \$3⁰⁰ comme locataire, et que Mr. Geo. M. Dougall soit remboursé de la somme de trois piastres payés sous protest comme locataire -
Le Comité du marché recommande -

Que le Marché soit ouvert à 6 hrs à partir du Samedi saint jusqu'au premier Novembre et 0'7 hrs après cette date -

Que la vente de la viande soit inclue dans la Clause 6^{me} du règlement n° 89 -

Que tous les commerçants résidant en dehors des limites de la ville, soient chargés de une piastre par jour pour vendre des fruits dans la ville et aussi une piastre par jour pour la vente de poissons frais du 1^{er} Décembre au 1^{er} Avril à l'exception du petit poisson appelé poisson de cheveau -

Que la Clause 19^{me} du Règlement 89 soit amendé comme suit: Dix centens pour viande de viande de boucherie au dessus de 100 lbs et 25 Centens au dessus de 100 lbs et ce pour les Cultivateurs seulement -

Ajouter à la 7^{me} Clause aussi le droit de vendre de la viande et autres produits dans les limites de la ville après dix heures du matin, pourvu toujours que les vendeurs aient payé les droits du marché ou une licence -

Manseau & Poirier
Sec. - Réservé

Mars 9 - 1903.

Province de Québec.

Municipalité de la ville de Drummondville.

A une assemblée du Conseil, ajournée du 4 Mars à ce jour.

A laquelle sont présent:

M. M. E. A. Piché, S. Newton, H. Girard, J. N. Turcotte, W. Pellerin; sous la présidence de Mr. H. Girard ^{président}

Les procès de la dernière Seance sont lus et approuvés.

Les procès des Comités des Finances et du Marché; tenus les 5 et 6 Mars courant, sont aussi lus et soumis à l'approbation du Conseil.

= Proposé par M. S. Newton,

= Secondé par M. J. N. Turcotte.

Que les résolutions adoptées par le Comité des Finances, soient approuvées par ce Conseil, à l'exception des taxes de locataires de Tho. Mitchell et Geo. M. Dougall, qui devront rester tel que mentionné sur le Rôle de Perception.

Proposé par M. E. A. Piché,

Secondé par M. W. Pellerin.

Que le rapport du Comité du Marché, soit accepté et qu'un Règlement soit préparé à cet effet.

Le compte de M. Jos. Chamberland pour 45 centes, est accepté; ainsi que celui de M. Hon. Gosselin pour \$36 ⁶²/₁₀₀ pour ouvrage à la pance à la Roue d'eau.

Proposé par M. S. Newton -

Secondé par M. W. Pellerin.

Que M. J. N. Turcotte soit autorisé à faire faire de nouveaux Marbles, avec Boîtes, pour le Shaft du Dinamo - Et les faire poser - et aussi d'acheter une échelle de 40 pieds pour le feu, et faire réparer le Circuit des Cloches d'Arme.

Proposé par M. S. Newton,

Secondé par M. E. A. Piché.

Que le Perceur soit autorisé à demander les fers du madrin de ponce et d'épinette rouge coupés par les bords de 4 pieds pour les bois, ainsi que les autres etc.

A app.

Mars 9 - 1913

Des requêtes pour licence d'hôtel de M. M. Bessonne et Vignacat; sont laines par la table par être considérés à la prochaine séance et le Conseil s'ajourne.

W. Mitchell Mayor

R. Desrosiers Secrétaire

Province de Québec
Municipalité de la Ville de Drummondville

Mars Avril 1 - 1913

À une séance générale du sus-dit conseil tenue au lieu et heures ordinaires de ses séances, le mercredi premier jour d'Avril mil neuf cent treize.

À laquelle sont présents M. M. J. N. Focatto, P. Newton, W. Pelletier, W. Heintche et E. A. Piché sous la présidence de M. L. Main.

Les procès de la dernière assemblée sont lus et adoptés. Le certificat de M. V. Vignacat pour licence d'hôtel est refusé.

Mr J. N. Focatto propose secondé par M. P. Newton que la resignation de l'ancien Emile Lafontaine pour le Quatrième Quart soit acceptée et que le siège soit déclaré vacant.

Adopté

Mr J. N. Focatto propose secondé par W. Pelletier que Mr Algeo Rochelleau soit nommé conseiller du quatrième Quart en remplacement de Emile Lafontaine démissionnaire.

Adopté

Il est résolu que le Secrétaire et le Maire soit autorisé, d'emprunter la somme de mille dollars sur bills pour payer la balance due sur les Coupons.

Avril 1 - 1913

du 1^{er} Avril. et son compte des Comptes acceptés dûment.

Mr J. N. Focatto est autorisé à acheter le bois nécessaire pour entretenir le bahis de la petite pompe jusqu'au bahis du Puits, de faire charger de gresou la porte de bois de la station ~~et~~ du Puits et d'acheter tout le bois nécessaire pour réparation.

Le Secrétaire est autorisé d'acheter huit sièges pour l'usage du conseil.

Le Secrétaire est aussi autorisé de poursuivre toutes les personnes qui doivent à la Corporation.

Mr J. N. Focatto est autorisé de vendre tous les vieux matériaux et le vieux fer de son département et le Conseil s'ajourne au 14 courant.

R. Desrosiers Secrétaire, W. Mitchell Mayor.

14 Avril 1913

Province de Québec

Municipalité de la Ville de Drummondville

À une séance générale du conseil de la sus-dite ville tenue au lieu et heures ordinaires de ses séances, étant le quatorzième jour du mois d'Avril mil neuf cent treize, à laquelle sont présents les Conseillers M^{rs} Mitchell, P. Newton, E. A. Piché, J. N. Focatto, W. Pelletier et Algeo Rochelleau, formant un quorum sous la présidence de M^r W^m Mitchell Maire.

Les procès de la dernière séance sont lus et adoptés.

Le Serment d'office de M^r Alonzo Rocheleau
Comme Conseiller du Quartier Ouest est lu et
déposé sur la table -

Une requête de M^r D. Bergeron, demandant
la remise de quinze $\frac{0}{100}$ p^{ts} pour licence de
bouches en 1902 est prise en considération -

M^r W. Pellerin propose, secondé par M^r E. A. Piché
qu'il soit fait droit à la requête de M^r
D. Bergeron et que la somme de quinze $\frac{0}{100}$
p^{ts} lui soit remise, vu qu'il n'a pas
exercé le métier de bouches en 1902 -

Adopté

Les comptes suivants sont acceptés

Ernest Blais 70^{cts}

M^r Laurent Bato 11.75

Les requêtes de M. M. J. A. Besinnette et H.
Vigneault pour licences d'hôtel sont lues
de nouveau et passés en considération -

Les dites requêtes ont refusés de nouveau -
M^r S. Newton donne avis, qu'il proposera
à la prochaine assemblée, de rétablir les
quartiers Nord + Ouest dans les mêmes
limites qu'ils étaient avant le mois de
Décembre 1902 suivant la charte de la ville -

Le conseil se forme en comité général
sous la présidence de M^r le Maire - pour
la révision de la liste électorale préparée par
le Secrétaire - Révisé pour 1903 -

Après avoir examiné et vérifié l'exactitude
et la régularité de l'opération pour la formation
de la dite liste électorale, il prend en considéra-
tion les plaintes suivantes -

Une plainte de M^r W. Pellerin est lue pour faire
payer les noms suivants de la dite liste, savoir:
Émile Fontaine, Rev. L^{rs} Ed. Joyal, Henri Piché
Rev. Th. Quinn + Alphonse Smith, comme

n'étant plus ni propriétaires, ni résidents
dans les limites de la ville -

Adopté

Une plainte de M^r W. Pellerin est lue,
pour ajouter les noms suivants sur la liste
électorale - savoir:

J. P. Gagnon	Cordonnier	quartier Est	Localité	138
Louis Magnin	"	"	"	248
Michel Lachy	Faïence de cuisine	"	"	"
Ulric Rocheleau	Hotelier	"	Ouest prop.	42
Léon Morin	Journalier	"	Sud	"
L. H. Beaudeau	Opérateur	"	Est loc.	58
Joseph Desrosiers	fils Journalier	"	"	"
Cyrille Dupont	"	"	fil de prop.	10, 134
Auguste Joly	Journalier	"	"	loc salair
Oscar Lecuyer	Ingenieur	"	"	salair
Mazouze Varville	Conducteur	"	Ouest loc	43
Joseph Varville	Journalier	"	Est salair	"
Gilbert Vigneault	"	"	"	loc
Rev. F. Yteuault	Cure	"	"	Sud occ 647
Rev. J. P. Durochu	Vicaire	"	"	"
Charles Horvath	Commiss	"	Ouest salair	"
Alexandre Bossuet	Journalier	"	"	"
Ferdinand Paye	"	"	Est	"
W. L. Lague	Opérateur	"	"	"
Joseph Gagné	Hotelier	"	Ouest prop.	58
Antoine Lamare	"	"	"	58
Ferdinand Charette	Journalier	"	Est salair	"
Robert Walsh	"	"	fil de prop.	"
		"	Sud	"

Il est ordonné que les noms qui précèdent soient
ajoutés à la liste électorale -

M^r le Maire laisse son siège et M^r S. Newton
est nommé Président de la présente assemblée -

M^r E. A. Piché propose, secondé par M^r
W. Pellerin, que M^r J. V. Zucotti soit au-
torisé à faire construire une shed au

dessus du empelllement suivant le plan de M^r. Gauthier déjà soumis à ce Conseil, le Comité ne devant pas excéder deux cent vingt cinq ⁰⁰ piastres (\$225⁰⁰) et aussi de faire les réparations aux empellments le plus tôt possible.

Adopté

Proposé par M^r. Alonzo Rochelau, secondé par M^r. L. A. Piché qui le Maire et le Sec. Trésorier soient autorisés à signer le Contrat présentement soumis à ce Conseil avec Honoré Gosselin & Paris Princes pour faire fonctionner l'aiguille et les dynamos etc.

Adopté

Proposé par M^r. L. A. Piché, secondé par M^r. W. Pellerin qui le règlement n^o 93 amendant le règlement n^o 89 soit approuvé par ce Conseil.

Adopté

Et la séance s'ajourne -

Mansseau & Poirier M^r. Newton Mayor
Sec. - vis.

25 Avril 1903

A une assemblée du Comité des finances tenue ce jour au bureau du Secrétaire-Maire à laquelle sont présents M^r. S. Newton L. A. Piché, J. N. Turcotte et Alonzo Rochelau sous la présidence de M^r. S. Newton.

Il est proposé par M^r. L. A. Piché, secondé par M^r. J. N. Turcotte, que l'avocat A. F. Paris soit chargé de notifier les contributions d'Alfedor Charland et J. A. Poirier à ceux qui ont payé leurs redevances

Municipale dans les huit jours de cette date et de prendre une poursuite contre M^r. J. A. Bissonnette immédiatement pour le recouvrement de ses taxes Municipales d'eau et de lumière.

Adopté

Le Comité s'ajourne -

Mansseau & Poirier Samuel Newton
Sec. - Trésorier Præs.

Province de Québec

le Mai 1903

A une assemblée générale du conseil Municipal de la ville de Drummondville tenue au lieu ordinaire de ses séances mercredi, étant le sixième jour du mois de Mai mil neuf cent treize, à laquelle sont présents les Conseillers S. Newton L. A. Piché et J. N. Turcotte. La séance est ajournée faute de quorum à samedi le neuf du mois courant -

Province de Québec
Municipalité de la Ville
de Drummondville

9 Mai 1903

A une assemblée générale du conseil de cette ville tenue le sixième jour du mois de Mai à ce jour et tenue au lieu et heure ordinaire de ses séances, à laquelle sont présents les Conseillers W^m. Mitchell S. Newton, L. A. Piché, Wilfrid Pellerin, J. N. Turcotte, et Alonzo Rochelau, formant un quorum, sous la présidence de M^r. W^m. Mitchell, Maire -

Les procès de la dernière assemblée sont lus et approuvés.

Il est proposé par le conseiller J. N. Turcotte secondé par le conseiller L. A. Piché, qu'un règlement soit préparé pour abroger ou casser le règlement N° 98 passé le 3 décembre 1902 suivant l'avis de motion de M. S. Newton donné le 14 avril 1903, afin de rétablir les quartiers de cette ville dans les limites qu'avant la passation du dit règlement N° 98.

Adopté.

Il est proposé par M. S. Newton, secondé par M. E. A. Piché que le Trésorier et le Secrétaire-Trésorier soient autorisés à signer une décharge à M. C. Brindamour comme caution de l'exécuteur dessein Charles Bousquet.

Adopté.

M. E. Lapointe demande au conseil de vouloir bien diviser l'évaluation des propriétés portant les N° 59 + 60 et de substituer son nom à la place de celui de M. Adolphe Lapointe pour le lot N° 60 dont il est devenu acquiescent.

Il est proposé par M. J. N. Turcotte, secondé par M. W. Pellier qu'il soit fait droit à la demande de M. Emile Lapointe et que le dit lot N° 60 soit porté au rôle d'évaluation au montant de \$1200⁰⁰ laissant le lot N° 59 à une évaluation de \$2300⁰⁰ d'après une entente avec les évaluateurs, séance tenante.

Adopté.

Il est proposé par M. S. Newton, secondé par M. E. A. Piché que le nom de M. Antoine Rocheleau soit substitué à celui de M. J. P. Lechapelain sur le rôle d'évaluation pour le lot N° 65.

Adopté.

Les Comptes suivants sont lus & acceptés

Oscar St Pierre	3.12
Jos. Laplante	3.12
Abraham Lavoie	3.75
Jedou Dumais	63
Jos. Chamberland	11.50
Louis Gagnon	1.00
Jos. Gaudin	1.00
Alfred Duchesneau	5.50
David Houle	5.37
Roche Baribeau	28.12
Philippe Varville	3.75
Jos. Desrosiers	2.50
Lyville Dupont	1.25
Auguste Joly	1.25
Willie Gault	2.00
C. Grammond	60
Jos. Hamel	1.10
C. Houle	2.00
E. A. Piché	3.15
J. N. Turcotte Calc	7.84
Dame Bélaie	30
Canada Hardware Co	19.65
The Commercial Co	7.75
William Locky	15.00
Canadian general Electric Co	25.00
" " "	21.38
" " "	12.15
Adelard Parent	4.75
Gall Schneider Oil Co	7.29
Chas Gauthier	18.00
Pierre Prince	1.40
The Electric Engineering Co	3.97
Le compte du Docteur A. Lassonde est refusé au Comité des finances.	

9 Mai 1903

Il est résolu que M^r Noy Pelletier soit déchargé de ses fonctions comme vendeur de charbon et comme magasin, vu qu'il ne tient pas de charbon à vendre et qu'il ne pratique pas le métier de magasin dans le territoire de la ville.

Une requête de l'avocat N. Garneau demandant que le nom de Dolé Delapierre soit rayé des listes d'évaluation sur le lot N^o 32 et remplacé par le sien ou celui de sa femme est lue et lue sur la table pour être considérée à une autre séance.

Par unanimité M^r S. Newton, secondé par M^r W. Pelletier que le Conseil J. N. Turcotte soit autorisé à faire poser des lampes électriques dans la rue Denchay, près des habitations de M^r William Pelletier et G. Brindamour si c'est nécessaire.

Adopté

La requête de M^r P. A. Bissonnette pour l'obtention d'une licence d'hôtel est de nouveau examinée et refusée de nouveau.
La séance est levée.

16 Mai 1903

Province de Québec
Municipalité de la ville
de Drummondville

À une assemblée spéciale du conseil de cette ville, tenue au lieu et heures ordinaires de ses séances, le samedi le septième jour de Mai mil neuf cent trois, à laquelle sont présents

les conseillers M^r Mitchell, S. Newton, L. A. Piché et Alonzo Rochelau formant un quorum sous la présidence de M^r W^m Mitchell Maire.

Il est proposé par M^r S. Newton secondé par M^r Alonzo Rochelau que la séance soit suspendue pendant un quart d'heure.

Adopté

À huit heures ^{du} la séance est continuée. Sont présents les mêmes conseillers.

Après avoir vérifié que les avis de convocation de la présente assemblée ont été donnés suivant la loi.

Le certificat de M^r Gilbert Vignault pour l'obtention d'une licence d'ambouille est lue et prise en considération.

Il est proposé par M^r Alonzo Rochelau secondé par M^r L. A. Piché que le certificat de licence de M^r Gilbert Vignault soit confirmé.

Adopté

Proposé par M^r S. Newton, secondé par M^r Alonzo Rochelau que le Maire et le Secrétaire-Trésorier soit autorisé à compléter un montant de six cent cinquante sur les billets d'emprunt pour payer les dettes en confiance.

Adopté

18 Mai 1903

A son assemblée du Comité des finances tenue au bureau du Secrétaire-Trésorier le dix-huitième jour de Mai 1903, à laquelle sont présents M^{rs} S. Newton, E. A. Piché, Alongo Rochelau & J. V. Turcotte sous la présidence de M^r S. Newton.

Il est résolu que le Secrétaire-Trésorier dépense le montant de cinquante ^{vingt} ^{pièces} en la main du proprio de la terre, plus les frais d'une action du même montant et les intérêts, dans la cause de Brillan vs La Corporation.

Il est résolu que M^r J. A. Drouin soit poursuivi pour le recouvrement de ses taxes, licences etc.

Il est aussi résolu que des lettres d'avocats soient envoyées à M^{rs} E. A. Piché, E. C. Bélanger, Ephrem Archambault, Paul Geniesse, E. A. Pepin, à la Croix du Pont, à Omer Bourgeois, Alphonse Hébert & Frank Burnett, leur accordant un délai de huit jours pour régler leurs redances Municipales, et dans le cas où ces comptes ne seraient pas payés dans ce délai, que le Secrétaire-Trésorier soit obligé de les poursuivre.

Et que Mess. J. Sté Chapdelain et L. Blane soient mis à l'amende pour exercer leur métier ou profession sans licence.

Et la séance est levée.

Mansseau & Jovier
Sec-Trésorier

Samuel Newton
Président.

Province de Québec 5 Juin 1903
Municipalité de la ville
de Drummondville

A l'assemblée générale du conseil tenue le 3 Juin à ce jour, étant le cinquième jour du mois de Juin mil neuf cents trois, et tenue au lieu et à l'heure de ses séances, à laquelle sont présents les Conseillers E. A. Piché, J. V. Turcotte, W. Pelletier & Alongo Rochelau formant un quorum du Conseil.

Il est proposé par M^r J. V. Turcotte, secondé par M^r Alongo Rochelau que M^r E. A. Piché soit nommé Président de la présente Assemblée. La requête de M^r J. V. Turcotte

pour substituer son nom à celui de M^r Adolphe Delagrave sur le rôle d'évaluation est de nouveau prise en considération.

Il est proposé par M^r Alongo Rochelau, secondé par M^r J. V. Turcotte que la requête de M^r J. V. Turcotte soit accordée et son nom mis sur le rôle d'évaluation au lot 1032.

Adopté.

Une demande de bonus et de certains privilèges par Mess. Biscep, Gaulthier et autres de Montreal pour l'établissement en cette ville d'une Manufacture de Cigars est lue et renvoyée à la prochaine séance.

Les Comptes suivants sont lus et acceptés.

David Houle	\$ 15.63	Oris. Fleurent	11.63
Jos Chambaud	3.06	J. B. McLaren Belling	3.08
"	14.87	J. R. Brillan	2.41
Canada Hardware	22.70	Dutoit & Courchesne & A. Piché	13.11
"	6.84	Pompier chez Vassal	34.40
Canadian Lumber Depot	39.98	" fausse alarme	8.00
H. Vassal	60.30	" Arroyago	7.60
Drolet & Lacombe	12.50	" Chez M ^r Dugall	14.00

Wilfrid Blain 112
 Jos. Guay 112

Proposé par M^r J. N. Turcotte, secondé par M^r W. Pelletier que le Conseil Alongo Rochelleau fasse partie des Comités des finances, et des trottoirs, cours d'eau etc -

Adopté

La séance est ajournée à vendredi le 12^e jour du mois de Juin courant -

Lois. Poirier Sec. triserial conjoint
 E. A. Piché Président

12 Juin 1903

A l'assemblée générale du Conseil, ajournée du Cinq Juin courant à ce jour, et tenue au lieu et à l'heure de ses séances, à laquelle sont présents Mess. S. Newton, E. A. Piché, Alongo Rochelleau, J. N. Turcotte et W. Pelletier formant un quorum du Conseil -

Mess le Maire & pro-Maire étant absents.

M^r J. N. Turcotte proposé, secondé par M^r Alongo Rochelleau que M^r E. A. Piché soit nommé président de cette assemblée -

Adopté

Les procès-verbaux de la dernière séance sont lus et approuvés -

Il est proposé par M^r S. Newton, secondé par M^r J. N. Turcotte. Que sur paiement du capital intérêts et frais dans la cause de la corporation de Drummondville vs Ami Bessonneau, que Loys Poirier l'un des Secrétaires de cette corporation, soit autorisé à signer la quittance nécessaire pour faire radier l'hypothèque résultant du jugement enregistré, conjointe-

ment avec A. J. Poiré Avocat pour ses frais -

Adopté

Les comptes suivants sont lus & acceptés.

L. L. Goodhue & Co 12.15

Alphonse Demer 88

Une requête de M^r J. A. Bessonneau pour licence d'hôtel est lue & déposée sur la table.

Il est décidé que le Secrétaire Triserial soit autorisé à écrire à Mess Bishop, Gauthier et autres de vouloir bien venir rencontrer ce Conseil, afin de s'entendre sur les propositions qui ils ont faites pour établir une Manufacture de cigares en cette ville et que le Conseil est désireux de les aider dans cette établissement -

Il est proposé par M^r W. Pelletier secondé par M^r Alongo Rochelleau que la requête de M^r J. A. Bessonneau soit refusée et que le Secrétaire notifie M^r Bessonneau de vouloir bien se plus revenir devant ce Conseil avec semblables requêtes et d'enlever son enseigne pour venir de Bessonneau immédiatement -

Adopté

Mansseau & Poirier Sec. triserial
 E. A. Piché Président

2 Juillet 1903

A une assemblée du Conseil, tenue au lieu & heure ordinaires de ses séances jeudi, le deuxième jour du mois de Juillet mil neuf cent trois à laquelle sont présents les Conseillers E. A. Piché, S. Newton J. N. Turcotte & Alongo Rochelleau formant un quorum du Conseil.

Proposé par S. Newton, secondé par J. N. Turcotte que M^r E. A. Piché soit nommé président

de cette assemblée

Adopté
Les procès de la dernière assemblée sont
lus et approuvés -

Le Compté de John Mc Gee pour \$128.90
est lu et referé au Comité des finances
ainsi que les Comptes de la Canadian Power
Electric, de Canada Office Furniture, du
Docteur A. Lassonde & W. R. Laflamme -

Les Comptes suivants sont acceptés -

B. Daniel	\$ 11.37
John Mitchell	2.18
J. G. Mc Laren Belting	3.51
H. Vassal	17.25
"	10.78
"	217.94

Une requête de la b^e J. A. Gosselin demandant
la permission d'abaisser les fils électrique de
la Corporation est accordée -

Des requêtes de Mess. Alex. Mercier, A. Z. Gotti
Honore Parent, Rock Gaudin, Elie Rochelleau,
M. Miron, Michel Prouvé, Origène Gosselin
& J. A. Racette demandant à être inscrits sur
le rôle d'évaluation sont lues -

M^r J. A. Turcotte propose, secondé par M^r Alroy
Rochelleau, qu'il soit fait droit aux requêtes
sus-mentionnées et que le Secrétaire-Trésorier
soit autorisé d'enlever les noms sur le rôle d'évaluation,
tel que demandé par les dits requérants
Adopté

Marceau & Dumas
Sec. Trésorier

A. Girard
Pro Maire

3 Juillet 1903

Le Comité des finances se réunit au bureau
du Secrétaire-Trésorier à 10 h³⁰ p.m.
Sont présents M^r S. Newton, C. A. Piché, J. V. Turcotte
& Alroy Rochelleau, sous la présidence de
M^r S. Newton -
Le Compté de M^r John Mc Gee pour \$128.90
est accepté -

Province de Québec 11 Juillet 1903
Municipalité de la ville
de Drummondville

A une assemblée spéciale, dûment
convocée par le Secrétaire-Trésorier, et tenue
au lieu & heure ordinaires des séances
du Conseil à laquelle sont présents
les Conseillers S. Newton, J. V. Turcotte &
C. A. Piché -

Sur motion de M^r J. V. Turcotte, secondé
par M^r S. Newton l'assemblée est ajournée
à 8 h³⁰ p. m. du même soir -
A 8 h³⁰ la séance est ouverte. Sont présents
outre les Conseillers plus haut mentionnés
Mess. W. Mitchell & W. Pellier formant
un quorum sous la présidence de M^r W.
Mitchell Maire -

Une lettre de The Humane Shoe Co^{rs} est lue
& prise en considération -
Il est proposé par M^r C. A. Piché, secondé
par M^r W. Pellier que le Maire soit
chargé de voir les actionnaires de la
dite Compagnie et de s'enquérir -
1^o Le nombre de forces motrices ils auraient
besoin -
2^o Le nombre de lumières électriques -

11 juillet 1903

- 3^e Le montant d'argent nécessaire pour transporter leur établissement ici -
 - 4^e Le montant des salaires payés par semaine -
 - 5^e Le nombre de mains employées -
 - 6^e Les garanties qu'ils pourraient fournir -
- La séance est ajournée à samedi prochain le 18 juillet courant -

Marschaux Poirier *H. Girard*
Sec. - Trésorier Pro Maire

Province de Québec

Municipalité de la

27 juillet 1903

Ville de Drummondville
A une assemblée spéciale du Conseil de cette ville, dûment convoquée par avis spéciaux, tenue au lieu et heure ordinaire de ses séances le vingt-septième jour de juillet 1903, à laquelle sont présents Messrs Wm Mitchell, S. Newton, E. A. Piché et J. N. Turcotte formant un quorum, sous la présidence de M^r Wm Mitchell, Maire -

Il est proposé par M^r E. A. Piché, secondé par M^r J. N. Turcotte que la M^r V. A. Gosselin soit chargée d'acheter 100 feuilles de plaques d'acier, tank steel 3x6 x 3/8 à raison de \$1.80 le 100 lbs délivrés à bord de ses charis, pour être livrés à cette corporation sous le plus bref délai possible, pourvu toujours que l'expédition d'Angleterre puisse être faite avant le 26 d'août prochain -

Adopté.

Marschaux Poirier *H. Girard*
Sec. - Trésorier Pro Maire

5 Août 1903

Province de Québec
Municipalité de la ville
de Drummondville

A une assemblée générale du Conseil Municipal de la ville de Drummondville tenue à l'heure et au lieu ordinaires de ses séances mercredi, le cinquième jour du mois d'août mil neuf cent trois, à laquelle sont présents les conseillers H. Girard, E. A. Piché, J. N. Turcotte et Alongo Rochelande formant un quorum du Conseil sous la présidence du pro-maire, M^r H. Girard - Les procès-verbaux de la dernière assemblée sont lus et approuvés.

M^r Wilfrid Pelletier entre et prend son siège -

Il est proposé par M^r J. N. Turcotte, secondé par M^r E. A. Piché que la résolution passée à la dernière séance concernant l'achat de plaques d'acier pour couvrir la chaussée soit amendée de manière à faire acheter la dite acier de 7 pds de épaisseur par 2 pds de largeur au lieu de 3x6 x 3/8, tel qu'ordonné par la dite résolution.

Adopté.

Une requête de M^r Charles Bouquet demandant à être inscrit sur le rôle d'évaluation est lue et renvoyée à la prochaine assemblée -

Une requête de M^r J. C. N. Pepin demandant un pouvoir électoral de 5 forces, est lue et renvoyée à la prochaine assemblée.

Les Comptes suivants sont acceptés -
John Mc Gee \$125.90

The Office Specialty Mfg Co	\$ 38.00	Henry Parent	\$ 6.00
" " "	30.00	Julie Lajoie	9.40
The Can Gen Electric Co	32.94	C. Brundamour	5.00
B. Daniel	15.00	John Mitchell	2.18
Ones Fleurent	1.25	Honoré Gravel	7.00
C. A. Marchand	4.00	J. N. Turcotte	39.11
David Curson	4.00	La Cie J. A. Gosselin	210.35

Il est proposé par Mr. J. N. Turcotte secondé par Mr. Algeo Rochelleau que la Maire et le Secrétaire-Trésorier soient autorisés à signer un billet à 4 mois de \$210.35 en faveur de la Cie J. A. Gosselin, en paiement de son compte -

Adopté

Il est proposé par Mr. C. A. Piché secondé par Mr. A. Rochelleau que Messrs. Abraham Parent, Maxime Gaudin et Ephrem Archambault soient nommés évaluateurs de cette ville et chargés de faire une révision du rôle d'évaluation sans délai -

Adopté

Et l'assemblée est ajournée à demain soir le 6 d'Avril courant -

Avril 6 - 1903

Province de Québec
Municipalité de la Ville de Drummondville

A une séance générale du sus-dit conseil tenue au lieu et heure ordinaire de ses séances mercredi le vingt-cinquième jour du mois d'Avril mil neuf cent trois et de ce jour ajourné à ce jour à laquelle séance sont présents Messieurs les Conseillers N. Sirois, E. Piché et Algeo Rochelleau, une heure avant ce jour.

M. Piché propose qu'on ajourne à demain soir le sept courant.

Adopté

A. M. Gosselin

Avril 7 - 1903

Province de Québec
Municipalité de la Ville de Drummondville

A une séance du conseil Municipal de la Ville de Drummondville tenue au lieu et heure ordinaire vendredi le septième jour du mois d'Avril mil neuf cent trois en conformité à l'ajournement d'hier, à laquelle étaient présents Messieurs E. Piché et Algeo Rochelleau conseillers et une misérable main. La séance est ajournée à lundi le 10 courant à sept heures du soir. Faute de quorum.

A. M. Gosselin

Province de Québec
Municipalité de la ville
de Drummondville

10 Août 1903

A une assemblée générale du Conseil
de cette ville, réunie au 7 Août à ce
jour, étant le dixième jour du mois d'Août
mil neuf cent-trois, à laquelle sont présents
Messrs H. Girard, E. A. Piché, J. N. Turcotte
& Alphonse Rochelieu formant un quorum
du Conseil, sous la présidence de M. H. Girard

pro-maire
M^r Wilfrid Pellierin entus et prend assise

Il est proposé par M^r Wilfrid Pellierin
secondé par M^r E. A. Piché, que Monsieur
Turcotte soit autorisé à faire faire les
entrées de l'aqueduc sur le tuyau de
fer aux personnes qui en feront la
demande pourvu toutefois que le tuyau
de fer passe dans la rue ou elles
résident.

Adopté

Il est proposé par M. E. A. Piché, secondé
par M^r A. Rochelieu que le règlement N^o 105 a
concernant certains privilèges a été ac-
cordés à M^{rs} J. E. N. Pepin soit confirmé.

Adopté

Et la séance est levée.

A. N. Girard

M^r Wilfrid Pellierin

Maire

Province de Québec

Municipalité de la ville de Drummondville

2 Septembre 1903

A une séance générale et mensuelle du Conseil
Municipal de la ville de Drummondville tenue au
lieu et heure ordinaires de ses séances le
mardi dernier jour du mois de septembre
mil neuf cent-trois.

A laquelle séance sont présents, Messieurs J. Morin
E. A. Piché, P. Nadeau, A. Rochelieu, Wilfrid Pellierin
trois conseillers et M^r Meiserec maire formant
un quorum du Conseil, sous la présidence de M^r
le maire.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues et
acceptées.

Les comptes suivants sont lus et acceptés et le
rec^{tes} autorisés à les payer:

M. Vincent	675	Jos. Blanchet	275
Jos. Beaucoc	675	B. Daniel	875
H. Bravel	25.00	M ^r Laflamme	6.00
Jules Laprie	40.85	C ^o au Gas Elec	11.61
Co. Sapon	60		11.40
Jos. Gorden	60	Presses de L'Etat	33.11
Co. C ^o J. T. Fosselin	\$771.06		

Le Maire et les Rec^{tes} sont autorisés à
emprunter la somme de mille dollars par la ville
pour payer le Compt^e de la Co. Fosselin de \$771.06
pour achat d'acier, et le balancé pour payer les
hommes qui travailleront à la réparation de la
chaussée.

M^r Alphonse Rochelieu luire par signe.

Ordre est donné au Secrétaire général de la ville
F. J. Dubouff de se rendre à la Co. Fosselin
pour poser les dents au Rouet de la machine
de la presse.

Sept 2 - 1903

Une requête de deux Veuves Victor Beauchet se rapportant
à la démolition de son solage pour les employés
de la Corporation est lue et accordée.

Le Procureur, donne ensuite communication d'une
lettre du député Ministre des Mines et Pêche
de la Province de Québec, ordonnant à la fin
de faire construire un autre passage pour le chemin
des Chaudières.

Il est voulu qu'un nouveau passage soit construit.

Une autre requête de M. M. Goselin et Coriol deman-
dant le remboursement d'un somme de trois piastres
est lue et il est fait droit à leur demande.

Le Chef de Police est autorisé de pourvoir à
l'achat des boches qui ne se comburent
pas au règlement de l'abattoir.

Et la séance est levée.

Le Procureur
D. J.

Dans

21 Sept 1903

Province de Québec
Municipalité de la ville de Drummondville.

L'assemblée spéciale dûment convoquée pour
être tenue ce vingt-unième jour de Septembre
mil neuf cent trois à laquelle sont présents
M. M. S. Newton, C. A. Piché + Alvaro Rochelau.
L'assemblée est réunie à mercredi le vingt-
troisième jour de Septembre courant à 7 h
p. m. faite de quorum -

23 Septembre 1903

L'assemblée spéciale du Conseil ajournée du
21 Septembre à ce jour, étant le vingt-troisième
jour de Septembre mil neuf cent trois, à laquelle
sont présents les Conseillers H. Girard, S. Newton
C. A. Piché, J. A. Turcotte + Alvaro Rochelau
formant un quorum du Conseil, sous la
présidence de M. H. Girard pro-maire -

On procède à l'examen du rôle d'évaluation.
Une requête de M. M. Nap. Gorceau demandant
à être inscrit sur le rôle d'évaluation comme
propriétaire du lot 1061 du quartier Est -
est lue et laissée sur la table -

Il est proposé par M. S. Newton, secondé par
M. C. A. Piché que le nom de J. A. Bouquet
soit substitué à celui de M^{rs} Mitchell pour
les lots nos 198 + 199 dans le quartier Est -

Adopté

Il est proposé par M. J. A. Turcotte, secondé
par M. C. A. Piché que les lots 198 + 199 du
quartier Est soient portés à \$150⁰⁰ au lieu
de 300⁰⁰ sur le rôle d'évaluation

Adopté

Une requête de M. C. H. Bouquet demandant
à être inscrit sur le rôle d'évaluation comme
Co-propriétaire du lot n^o 357 est lue et laissée
sur la table -

Proposé par M. J. A. Turcotte, secondé par M.
C. A. Piché que le secrétaire-trésorier soit au-
thorisé à payer le bonus de \$500⁰⁰ à la Rochelau
Shoe Co^{te} voté par le conseil à sa séance du
8 Septembre 1902; après avoir vérifié avec le
président du Comité des finances M. S. Newton,
si les obligations ou conditions imposées à
la dite Compagnie ont été fidèlement
remplies -

Adopté

23 Septembre 1903

L'examen du rôle d'évaluation est remis pour être continué à la prochaine séance du Conseil.

Il est proposé par M^r C. A. Piché, secondé par M^r Alvaro Rochelleau, qui le Maire et le Secrétaire-Trésorier soient autorisés à emprunter sur billet-promissive la somme de mille dollars (\$1000) pour pourvoir au paiement des bonis de la Rochelleau Shoe Co. et au paiement des hommes qui travaillent à la Chaussée et à l'aqueduc et la balance pour être employée au paiement des coupons échus le 1^{er} Octobre prochain.

Adopté

Et la séance est levée

H. Girard
Maire

M. Proulx & Lavoie
Sec. Trés.

7 Oct 1903

Province de Québec
Municipalité de la Ville de Drummondville

A une séance régulière et mensuelle du Conseil Municipal de la Ville de Drummondville tenue au lieu et heure ordinaires de ses séances le mercredi septième jour de Octobre mil neuf cent trois à laquelle sont présents M^r E. A. Piché M^r Girard S. Newton et J. P. Bouchard formant un quorum sous la présidence de M^r H. Girard Maire.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues et adoptées.

Messieurs M. Bellon, Alvaro Rochelleau et ceux présents prennent leur siège, et le Conseil continue à siéger sous la présidence de M^r le Maire.

Le Conseil se forme en Comité général et continue les réunions et examens du Rôle d'évaluation, et prends en considération les plaintes des M^r Gorceau et Bouchard.

La plainte de M^r Gorceau, demandant que son rôle soit substitué à celui de V. Belandette au no 61 du quartier est retenu pour information.

M^r S. Newton propose secondé par H. Girard que les noms de M^r Bouchard & fils soient substitués à celui de J. Bouchard au no 357 du quartier est.

Adopté

Il est unanimement résolu que le Maire et le Secrétaire-Trésorier soient autorisés à effectuer les amendements et additions faits au Rôle d'évaluation, et la séance est levée.

Adopté

Une lettre de M^r L. A. Proulx demandant qu'il soit

7 Oct. 1903

libérés de ses cautions comme secrétaire Trésoir.
Il est résolu par le Maire et le Secrétaire Solidaire
rien à signer la discharge demandée.
Adopté

Les requêtes suivantes ainsi que les comptes
sont envoyés au Comité des Finances.
Requête des citoyens de St Germain pour lumières
électriques et requête des Contribuables de St Germain
pour l'ouverture d'une rue transversale sur le no
61.

Il est résolu par le Maire et le Secrétaire Trésorier
sont autorisés à emprunter la somme de mille
deux cents francs par voie d'obligations de
Carpens sur le 12 Octobre courant.
Adopté

M. R. L. de Montigny, de Montréal représentant la
Cie Magasin Limitée présente une requête demandant
au Conseil de certains privilèges et exonération de
taxes ainsi que son bon, afin d'établir son industrie
en cette ville.

Il est résolu par le Comité des Finances renvoyer
M. de Montigny devant à dix heures pour plus
amples informations.

Et le Conseil s'ajourne à samedi soir le
12 courant

Nouveau Maire
M. M.

H. Girard
Pro Maire

P

Commune de Québec
Municipalité de la Vallée de Drummond

10 Octobre 1903

A une séance générale du Conseil Municipal de la
Ville de Drummondville tenue au lieu et heure ordinaires
de ses séances le mardi septième jour d'octobre
courant et de ce jour ajourné à ce jour et à
le dix Octobre mis neuf cent trois.

A laquelle sont présents: M. Girard Pro Maire
et M. M. les Conseillers, S. Reuter, Ed. Piché
J. N. Focotte et M. Bellon. Formant un quorum
du Conseil sur la Présidence de M. le Pro Maire.
Les procès de la dernière assemblée en lus et opposés.
M. M. Mitchell et Pichelleau proposent leur siège respectif.
Le Conseil est autorisé sur la Présidence de M.
le Maire.

Les propositions du Comité des Finances est approuvé
et lu et adopté.

- M. M. Mitchell présente sa requête comme ^{mair} et Conseil
de cette Municipalité.
- M. Ed. Piché propose secondé par M. Focotte sur la
résignation de M. Mitchell soit acceptée; sur quoi cette
Corporation s'ajourne d'acheter sa manufacture.

Adopté

- M. E. J. Piché propose secondé par M. Focotte
que le projet de Règlement, accordant un bonus de
6,500 à M. R. L. de Montigny et autorisant le Conseil
d'emprunter cette somme, et sur les et amendés sont
adoptés et qu'un règlement soit proposé, en conséquence,
et donné à l'approbation des Electeurs.

Adopté

Le Secrétaire est autorisé à prélever les régle-
ments nécessaires pour imposer une taxe spéciale de
de ^{quatre} cent pour rencontrer des dépenses spéciales de
de l'année Courant, ainsi qu'un tiers de ce q

par cent
précis
du titre des
proposés
imposables
de cette
Municipalité

10 Octobre 1903

entés sur les locataires. pourvu le montant
à collecter soit d'un mois une fois, et
aussi une fois de 1,50 sur les occupants et
aut habitant mais résidant en cette ville, agés de
vingt et au en, n'étant ni locataires, occupants
ou apprentis.

Mr. S. Nanta Jurec la proposition commencent
du jeudi 10. L'avis de la table
Et le Comité s'ajourne à lundi soir le
doyen courant

Rapport du Comité des Finances.

A notre assemblée du Comité des Finances tenue ce soir
jeudi 10 Octobre 1903. à laquelle ont été présents M. S.
Nanta, E. A. Piché, J. D. Turcotte et Rochelleau sous
la présidence de Mr. S. Nanta.

Il est unanimement résolu que les comptes suivants soient
acceptés. savoir:

E. A. Piché	44.90	Reni Laro	5.93
B. Danis	1.75	Prop. de quete	5.93
Canada Nord-Ouest	3.60	Tom Donovan	6.40
Juris	12.00	J. Raymond	4.80
H. Koffas	939.68	M. Belland	6.40
Jean Schmidt	12.90	Can. Sur. Eau	29.18
Divers Comptes (à payer)	16.40	Divers Comptes	21.89
Tom J. Gies	290.00	H. Reni	27.50
Ch. J. Lassalle	407.43	Ch. Piché	13.51
A. Paves	7.50	Lewis (M. L.)	11.49
J. P. Bertrand	43.90-36.75	Philippe Chodan	20.00
Jules Lafont	21.87	Jules Lafont	1.25
Tom Donovan	6.06	(Lepin) D. Laro	17.74
Canada Nord-Ouest	3.60	Tom Hébert	5.55
Ch. J. Lassalle	54.00	J. St. Boni	6.30
H. Koffas	22.19		
Loi de quete			

Dr Serrain pour

10 Oct 1903

Lumière électrique est jointe en considération.

La requête de Mr Jones est rejetée.

La requête de certains Propriétaires demandant à faire
ouvrir une rue transversale, de la rue Bonet entre
les nos 60 & 62 du quartier Est, est accordée, et le
Secrétaire est autorisé à prendre les procédures légales
pour l'ouverture de la dite rue, et faire rapport
au Conseil.

Manseau & Poirier
Sec. - tris

12 Octobre 1903

A l'assemblée générale du Conseil ajournée de 7 Octobre
au 10 et du 10 au 12 qui eurent lieu le 12^e jour d'Octobre 1903 à laquelle
ont été présents Messrs E. A. Piché, H. Girard, J. D. Turcotte, A. Rochelleau, M. Pellier
présent en vertu du Comité sous la présidence de H. Girard pro-maire.
Les résolutions nos 101 & 102 pour imposer certains taxes ou cotisations
sont lues & adoptés.

Mr J. D. Turcotte propose, accordé par Mr A. Rochelleau qui s'en
occupe de 10% soit alloué à tous les contribuables qui
paient leur taxes municipales dans le 30 jours qui suivent
la mise en force du rôle de perception.

Adopté

Proposé par A. Rochelleau secondé par E. A. Piché que le
Secrétaire et le pro-maire soient autorisés à emprunter sur billets
la somme de \$1000⁰⁰ pour payer la balance des coupons échus
le 1^{er} Octobre dans les comptes les plus urgents.

Adopté

Proposé par E. A. Piché secondé par J. D. Turcotte que le nom de
Mr J. D. Turcotte soit substitué à celui de Mr E. A. Piché Secrétaire
sur le lot n^o 65 du quartier Est sur le rôle d'évaluation.

Adopté

Et le Conseil s'ajourne au 14 courant.

Manseau & Poirier Sec. - tris

H. Girard
Maire

Pronice de Québec
Municipalité de la Ville de Drummondville
14 Octobre 1903

A l'Assemblée générale du Conseil de cette
Municipalité tenue le 7 au 8 et du 10 à
ce jour etant le 14^{ème} jour d'Octobre 1903 à
laquelle sont présents M^{rs}. E. A. Piché, J. N.
Turcotte, A. Rocheleau & Wilfrid Pellerin for-
m^{ant} un quorum du Conseil.

M^r. J. N. Turcotte propose secondé par M^r.
Wilfrid Pellerin que M^r. E. A. Piché soit
nommé président de l'Assemblée.

Adopté

Le règlement concernant le bonus à M^r. R.
L. de Martigny et l'emprunt de \$6500,00
pour payer les dettes de la Municipalité
est lu et pris en considération. M^{rs}.
Alonzo Rocheleau propose secondé par M^r.
Wilfrid Pellerin qu'il soit fait un
règlement séparé concernant le bonus
à être accordé à M^r. R. L. de Martigny et
un autre règlement concernant l'emprunt
pour les dettes flottantes de la mu-
nicipalité.

Adopté

Une requête de M^r. H. Vassal et autres
pour faire nommer deux Conseillers est
lu et laissée sur la table.

La séance a adjournée à demain soir le 16
Octobre courant.

A. Girard
Maire

Municipalité
17

Pronice de Québec
Municipalité de la Ville de Drummondville.
16 Octobre 1903

A une séance générale du Conseil Municipal
de la Ville de Drummondville tenue au
lieu et heure ordinaire de ses séances le
16^{ème} jour d'Octobre courant conformément
à l'ajournement du 14 courant.

A laquelle sont présents; M^r. Eugène Provençal
L. N. Turcotte & E. A. Piché, M^r. Pellerin, Alonzo
Rocheleau, formant un quorum du Conseil
sous la présidence de M^r. le Provençal.

La séance est de nouveau adjournée à mardi
le 20 courant.

A. Girard
Maire

Pronice de Québec
Municipalité de la Ville de Drummondville
20 Octobre 1903

A une séance générale du Conseil Municipal de la
Ville de Drummondville tenue au lieu et
heure ordinaire de ses séances le 20^{ème} jour
d'Octobre courant conformément à l'ajournement
du 16 Octobre courant.

A laquelle sont présents; E. A. Piché, A. Rocheleau,
J. N. Turcotte et M^r. Pellerin, formant un quorum
du Conseil.

M^r. J. N. Turcotte propose secondé par M^r. Pellerin
que M^r. E. A. Piché soit nommé président de cette
Assemblée.

Adopté

* Et del
Maire a été
Sous la présidence
de M^r. E. A. Piché
M^r. J. N.

M^r. J. N. Turcotte donne avis de motion qui se
proposera à la prochaine séance du Conseil
un amendement au Règlement n^o 39 concer-
nant les trottoirs.

M^r. J. N. Turcotte propose secondé par M^r. Pellerin

que Mr. Henri Girard soit élu maire de cette Ville
 en remplacement de Mr. W^m Mitchell.

Adopté

Mr. A. Rochelleau propose seconde par Mr. W. Pellin
 que Mr. E. A. Piché soit nommé Proc. Maire en
 remplacement de Mr. Girard.

Adopté

Il est résolu de répondre à la requête des Lecteurs
 de St. Germain si lumière électrique comme suit:
 Vu que cette Corporation devra nécessairement acheter
 un autre dynamo et faire des changements et additions
 dans la Station du Puits hydraulique et des
 turbines. Après informations prises, le Conseil est
 d'avis de retarder ces travaux au printemps en
 la différence dans le coût.

Et le Conseil a résolu de voter le montant

Mr. J. N. Turcotte seconde par A. Rochelleau^{2^e} de
 Règlement No 104 maintenant lu et adopté.

Adopté

Il est proposé par Mr. A. Rochelleau seconde par
 W. Pellin que le Règlement No 103 pour au-
 triser la Corporation de la ville de Drummondville
 à faire un emprunt de six mille cinq cents
 piastres afin de fournir un Bonus de parcelles
 montant à Mr. R. L. de Martigny ou représentant et
 dont la lecture vient d'être faite, soit passé et
 adopté.

Cette motion est adoptée à l'unanimité.

Mr. le conseiller Honoré Rochelleau propose seconde
 par Mr. le conseiller J. N. Turcotte que le légi-
 slaire trisonier de ce Conseil soit tenu de con-
 venger les électeurs de cette municipalité qua-
 ntes à voter surant la loi en possession
 publique, en salle publique de cette Muni-
 cipalité, à dix heures de l'avant midi le

Il est proposé
 par le Conseil
 No 100

11^e jour du mois de novembre pour approuver
 et débattre les Règlements 1034/04 que
 ce Conseil vient d'adopter concernant un Bonus
 de six mille cinq cents piastres à R. L. de
 Martigny ou représentant et l'emprunt
 de parcelles montant pour effectuer les Bonus
 et un emprunt de six mille cinq cents piastres
 et de donner aux dits électeurs Avis Public en un
 Roll sera alors tenu dans ce but durant le
 temps que par la loi.
 Cette motion est adoptée à l'unanimité.
 Le lendemain prochain à jeudi le 22 courant

M. Roussin & Lorrain
 Secrs

H. Girard
 maire

Prinives de Québec

Municipalité de la Ville de Drummondville

Je soussigné Henri J. Girard, Comptable, ayant été nommé
 élu maire de cette Ville, jure par les présents que
 je remplirai bien et fidèlement les devoirs de ma charge
 et ce au meilleur de mon jugement et Capacité.
 Ainsi jure Dieu me soit en aide.

Assesment probach mi c 25^{me} jour mai 1884
 mie neuf cent trois

H. Roussin & Lorrain

H. Girard

Promise de Québec
Municipalité de la ville de Drummondville

Octobre 22, 1903

A une séance du Conseil municipal de la
Ville de Drummondville tenu le 22 octobre
1903, conformément à l'ajournement du
20 courant.

A laquelle sont présents: J. Lussier, maire et
membres du Conseil, G. A. Piché, Abruzzo
Rochelleau, J. N. Turcotte, Journalier et quorum
du Conseil sous la présidence de M. le
Maire.

Le conseil se forme en Comité général sous la
présidence de M. le Maire, pour la révision
de la liste électorale.

Après avoir examiné et certifié l'exactitude et
la régularité de l'opération pour la formation
de la dite liste et des avis.

Il a été en outre retirés les noms
suivants:

Noms	Prénoms	État	Qualité	Can. des Can. des	No
Bouras	Alex.	Journalier	Est	Ret. \$300 ⁰⁰	
Durocher	Ren. J. B.	Pro. Secours	Sud	occ.	6 + 7
Gagnier	Wilfrid	Hotelier	Quest	Propriétaire	58
Houston	Ed. Charles	Commis	"	Ret. \$400 ⁰⁰	
Laurin	Nicolas	Tailleur	"	" \$600 ⁰⁰	
Tétrault	Ren. L.	Pro. Terri	Sud	occupant	6 + 7
Verville	Marius	Conducteur	Quest	locataire	43
Beaubien	Estimate	opérateur	Sud	"	68
Charette	Ferdinand	Journalier	Est	"	50
Ricard	Edouard	"	Sud	"	

Noms	Prénoms	État	Qualité	No	Can. des Can. des
Durocher	Joseph fils	Journalier	Est		Ret. \$300 ⁰⁰
Dupond	Léon	"	"	134	fil. de M. Dupond
Gagnier	J. B.	cordonnier	"	138	locataire
Joly	Auguste	Journalier	"		Ret. \$300 ⁰⁰
Mignier	Louis	cordonnier	"	248	locataire
Payer	Ferdinand	Journalier	"	50	locataire
Verville	Joseph	"	"		Ret. \$300 ⁰⁰
Vigneault	Kilbert	"	Sud	75	locataire
Brassard	Ernest	Arca	"	37	Propriétaire
Brassard	Adolphe	Architecte	"	37	"
Patenaude	Alphonse	Commis	"	41-42-43	Ret. \$500 ⁰⁰
Lecuyer	Oscar	Chauffeur	"	87	" \$800 ⁰⁰
Pari	A. V.	Arca	Quest	pt 50	occupant
Haino	Henri	"	"	26	locataire
Prince	Napoléon	Journalier	Sud		Ret. \$300 ⁰⁰
Dery	Adolphe	"	"		" \$200 ⁰⁰
Giroux	Léonore	"	Est	pt 50	locataire
Gauger	Willy	"	"	61	"
Pellerin	George	Chauffeur	"		Ret. \$300 ⁰⁰
Groté	Charles	Op. de machine	Quest		Ret. \$600 ⁰⁰
Groté	Léonore	Agent	"		" \$400 ⁰⁰
St-Pierre	J.	Commis	Quest		" \$400 ⁰⁰
Lamare	Antoine	Notaire	"	38	Propriétaire
Groté	T. A.	Notaire	Sud	31	"
Lemais	Mic	Journalier	"		fil. de M. Lemais
Gauthier	Arthur	"	Est		" M. Gauthier
Chauvagne	Anatole	Tailleur	Quest		locataire
Bellefleur	Edie	"	"	159	Propriétaire
Lafleur	Wilfrid	Souffleur	"		Ret. \$300 ⁰⁰
Turcotte	Jos.	Incendiaire	"		" \$500 ⁰⁰
Beauchemin	Philippe	"	"		" \$500 ⁰⁰
Mignette	Alex	"	Est		locataire
Trumblay	Jos.	"	Sud		"
Bergeron	Jos.	notaire	"		"

Retrauché

Noms.	Prénoms	Etat	quartier	no.	Communes Canton de l'inspecteur
Blanchette	Alphonse				
Chiquetland	Mire		sud	16	
Leblanc	Jean				
Lemaire	Edouard				
Lemay	Arthur				
Millet	W. J.				
Mc Cormac	Mac				
Brindle	Wm				
Dussault	Joseph				
Lefebvre	Henry				
Rivard	Wilfrid				
Perron	Louis				
Lacerte	Jos				
Gleumet	Arthur				
Gonville	Renoué				

Il est résolu que le nom de S. municipalité soit substitué à celui de M. de M. P. A. Rivard au no. 15. sur le rôle d'évaluation Et que les noms suivants soient substitués à celui de P. A. Rivard au no. qui suivent:

Blanchette	Benjamin	ingénieur	sud	46	Propriétaire
Chapdelaine	Jean		Est	1567/137	"
Bellville	Eli	journalier	"	159	"
Bouchard	Louis	"	"	243-244-246	"
Thomas	Walter	"	"	241	"
Blais	Houme	"	"	132	"

Et le Conseil s'est ajourné

Monsieur
Perron
A. P.

A. Girard
Maire

Prononce de Québec
Municipalité de la Ville de Drummondville
Nov. 4, 1903

A une séance générale du Conseil Municipal de la Ville de Drummondville tenue au lieu ordinaire de ses séances le 4 novembre 1903.

A laquelle sont présents Messrs. P. Girard Maire et Messieurs les Conseillers, E. A. Piché, Alougo-Rochelieu, et M. Pellerin formant un quorum du Conseil sous la présidence de M. le Maire.

M. E. A. Piché propose secondé par Alougo-Rochelieu qu'il soit résolu que dorénavant, il sera défendu de fumer, chiquer et garder sa coiffure sur sa tête dans la salle des séances du Conseil. Il sera aussi défendu à toute personne de troubler les délibérations du Conseil; soit par conversation ou autrement, et que toute personne ayant des demandes, questions ou remarques à faire devra les faire par écrit et les transmettre au Sec. Trésorier qui les inscriera sur l'ordre du jour - de la prochaine séance.

Adopté

Les minutes des assemblées du 12-14-16-20- et 22 Octobre sont lues et adoptées.

M. Alougo-Rochelieu propose secondé par M. Pellerin que M. George Mc Dougall soit nommé conseiller pour le quartier sud par remplacement de M. Wm Mitchell démissionnaire

Adopté

Il est résolu que le Conseil envoie une lettre de remerciements au député

Député L. Larigue concernant la passe
migratoire.

Montréal 4, 1903

Il est résolu qu'un comité soit formé pour
choisir un site pour la nouvelle gare
de l'Intercolonial et s'entendre que ce comité
s'entende avec les autorités de l'I.C.R.
à cet égard et que les messieurs suivants
faisent partie de ce Comité: H. Girard,
E. A. Piché, W. Pellerin et A. Rochelleau.

Adopté

La question de la lumière pour St. Germain
et Dupuis au Comité des finances et ce
comité est prié d'étudier la question de
l'installation d'un nouveau dynamo sous
le plus court délai.

Adopté

M. le Maire fait rapport qu'il s'est entendu
avec messieurs Gosselin, Lericheux et Brassard
Anciens de Montréal pour défendre la Cor-
poration dans les poursuites de Bissonnette
à cette Ville et le Conseil ratifie cet
arrangement.

Adopté

Les comptes sont remis au Comité des
finances pour être examinés.

Adopté

M. Pellerin propose secondé par A. Rochelleau
que le Règlement No. 105 dont la lecture vient
d'être faite soit adopté.

Adopté

Une requête de A. Bissonnette lue et laissée
sur la table.

Le Comité des finances est prié de s'en-

s'entendre avec M. Miller pour l'achat
de son terrain pour la nouvelle route de
St. Cyrille et aussi de demander des sou-
missions pour l'ouverture de cette route et
de s'aboucher avec le Conseil de St. Cyrille
à cet effet s'il y a lieu.

Adopté

Et le Conseil s'ajourne au 12 courant.

Marcus Drouin
Secr.

H. Girard
Maire

Prémier de Québec
Municipalité de la Ville de Drummondville

Je prie M. Le Docteur Goyac, ayant été dument
nommé Maire de cette Ville en remplacement de
M. Mitchell, que par les présentes je vous remplace bien
et fidèlement les devoirs de ma charge, et ce
au meilleur de mon jugement et capacité, je
prouve aussi allégeance à sa majesté le Roi Édouard
Sept, ses héritiers et successeurs selon la loi
Ainsi que Dieu me soit en aide.

Aperçu devant moi à
Drummondville le douzième jour de
Novembre mil neuf cent trois

Goyac

Goyac

Province de Québec
Municipalité de la Ville de Drummondville

Nov 10 - 1903

Une séance spéciale du Conseil Municipal de la Ville de Drummondville tenue au lieu et heure ordinaires de ses séances le dixième jour de novembre mil neuf cent trois à laquelle ont été présents M. Sirod, Maire et Messieurs les Conseillers Ed. Piché, J. Lacroix et Alphonse Rochelleau formant un bureau de séance sous la présidence de Monsieur le Maire. Le secrétaire dépose l'original de l'avis de Convocation de l'Assemblée.

Monsieur Alphonse Rochelleau propose secondé par Ed. Piché que la mutation de propriété sur la voie soit faite au plus tôt évaluation et au rôle de perception de l'année prochaine.

M. Mitchell	150	Est	M. Sirod	400	M. P.
"	90	"	"	"	"
J. J. Jamieson	25	M. P.	J. J. Lacroix	"	"
M. J. Brassard	37	"	Ed. Piché	\$ 400.	"
E. Brassard	37	"	Ed. Piché	\$ 400.	"
Alphonse Rochelleau	6	Est	M. Sirod	"	"

Et le Conseil adjourne

M. Sirod
Secrétaire

Ed. Piché
Maire

Province de Québec
Municipalité de la Ville de Drummondville

12 Novembre 1903

À une séance générale du Conseil Municipal de la Ville de Drummondville tenue au lieu et heure ordinaires de ses séances le 4^e jour de novembre 1903 et de ce jour adjourne au 12^e jour de novembre 1903, à laquelle sont M. Girard, Maire, et les Conseillers E. A. Piché, Georges M. Duguay, J. N. Turcotte et Alphonse Rochelleau formant un bureau du Conseil sous la présidence de Monsieur le Maire.

Les minutes de l'Assemblée du 4 courant sont lues et adoptées.

Monsieur le Président de l'Assemblée des électeurs propriétaires pour l'approbation ou la désapprobation des règlements nos 103 et 104, fait rapport que le règlement n° 103 a été approuvé à l'unanimité par les électeurs propriétaires, n'ayant pas eu de demande de poll.

Et le règlement n° 104 a aussi été approuvé par les électeurs propriétaires. Le résultat du vote étant le suivant:

61	oui	valeur	155.545
21	non	"	41.870
40	majorité	"	\$ 113.675

Monsieur E. A. Piché propose, secondé par Monsieur Alphonse Rochelleau que Monsieur H. Hains avocat soit nommé Avocat légal de cette Corporation.

Adopté

Il est résolu que Monsieur Geo M. Duguay fasse partie des Comités suivants: Finances, Feu, Lumière et Aqueduc, Chemins et Cours d'eau.

Adopté

Il est résolu que Messieurs Geo M. Duguay et

J. N. Guicotte souint adjoint au Comité special de
la nouvelle route de St Cyrille.

Adopté

Et la séance signée

M. Alzo Rocheland propose secondi par M. Cassin
que M. de Mais soit autorisé de rendre les débettes
de cette ville au montant de trois mille dollars
telle qu' approuvé par les règlements No 103
et 104

Adopté

Et la séance signée

M. J. A. Fournier
Secrétaire

E. Piché
Pro Maire

Dec 2 - 1903

Pro de Québec
Municipalité de la Ville de Drummondville

Une séance du Conseil Municipal de la par-
Municipalité tenue au lieu et heure ordinaire de ses séances
le mardi 2 au jour de Dec 1903.

A laquelle sont présents M. J. A. Fournier et M. M. les
Conseillers J. N. Guicotte et E. Piché.

La séance est ajournée au 10 courant; n'ont pas
de Quorum

M. J. A. Fournier
Secrétaire

E. Piché
Pro Maire

Pro de Québec Dec 10 - 1903
Municipalité de la Ville de Drummondville

Une séance générale du sus-dit Conseil tenue
au lieu et heure ordinaire de ses séances le samedi
jour de Decembre et ajournée de ce jour à ce jour
était le dixième jour de Decembre mis neuf cent
trois. A laquelle sont présents, M. M. E. Piché
M. Pelletier J. N. Guicotte et Alzo Rocheland formant
un quorum sous la présidence de M. le pro-
Maire.

Les délibérations de l'assemblée du 10 et 12 de
Novembre sont lues et adoptées.

M. J. A. Fournier propose secondi par A. Rocheland que
les Règlements Nos. 103 et 104 soient finalement
adoptés par le Conseil

Adopté

Le Secrétaire présente au Conseil la liste supplémen-
taire des Juries pour la présente année laquelle est
adoptée et signée par M. le Maire.

Le rapport du Comité des Juries qui suit est lu
et adopté:

Drummondville Dec 30 - 1903

Une assemblée du Comité des Juries tenue au
Bureau du Secrétaire le samedi jour de Nov 1903
A laquelle sont présents M. M. Geo. M. Chouinard A. Rocheland
E. Piché, M. Duro et J. N. Guicotte formant un quorum
M. M. Duro propose secondi par J. N. Guicotte que M.
Geo. M. Chouinard preside cette assemblée au Bureau
de M. Newton Président

Adopté

Les Comptes suivants sont lus et acceptés et le
Secrétaire est autorisé à les signer:

E. P. Québec 1.00 Geo Jones 7.50

Dec 10 - 1913

J. Desjari	63	J. Laje	1.50
M. J. Watt	23.00	E. J. Paik	30.25
H. Desjari	634	H. Girard	6.81
J. Desjari	63	Los. Blanchette	50
H. Bellefleur	9.50	Victor Blanchette	
H. Hains	11.50	Ad. Dery	
Gosselin	4.70	H. Leclerc	437
Milieu	50	Jules Lafort	
Almeida	63.19		

Requie de L. Dussault demandant remise de la taxe de son fils, vu que celui-ci est encore apprenti et accorde.

Requie de Pierre Ponce demandant l'eau et la lumiere sans charge, est accordee.

Le Recetteur est autorise de notifier le Souvernement Provincial que cette Corporation ne paiera pas davantage pour la fumee de Millie Fees qui est à l'ordre de Beaupre, et en même temps de demander le moyen de prendre pour décharger la Municipalite de cette obligation.

Le Recetteur donne lecture d'une lettre de la Can. Genl. Electric disant qu'ils envoient un rapport a leurs frais et dépenses pour voir notre systeme electrique.

Plusieurs Comptes ont laisse en suspens pour informer de l'assemblee d'ajour. Signe: Geo. A. Doyon

Requie de M. J. A. Gosselin demandant que son nom soit inscrit au role d'evaluator comme proprietaire du lot no 62 qu'au Quest est accordee.

Requie de J. G. Lemire & Co de St. Guillaume est lue. Cette Compagnie voudrait entrer en negociation

avec la Municipalite pour avoir la lumiere electrique et transporter le Quest à St. Guillaume.

On est donne en secretorie de leur réponse par la fonction est à l'etude.

Il est resolu que le Maire doit autoriser de fonder un conseil pour diriger la Corporation dans la Cause de Beaupre vs. La Corporation. Adopte.

Requie de Lamore et Papi se manque d'eau est referie au Comite des Finances ainsi que tous les Comptes maintenant devant le Conseil.

M. Lucette Poirer secodi par H. Bellefleur par M. M. E. J. Piché, A. Rochelleau et H. Girard sont nommes pour la revision des listes electorales municipales de la Ville. Adopte.

Une lettre de la Co. Majorite limite demandant un transport de Gariment est lue et referie au Comite des Finances.

Ordre est donne au Sec. Tresorier d'acheter le 1^{er} Bureau d'Hygiene de la Prov. de Quebec par M. A. Talbot Co de Picote dans la Province de M. Majorite, et que le Conseil de cette Municipalite ne fasse pour empêcher la maladie.

M. J. A. Gosselin propose secodi par A. Rochelleau qu'un Comite soit forme pour etudier le projet de la formation d'une chaufferie de maturation en cette Ville et que les M. M. suivants forment partie de ce Comite: H. Girard, E. A. Piché, A. Doyon, H. Bellefleur, A. Rochelleau et le Conseil d'ajour. Les revision de Comptes est mutuel. Apres leur lecture a lue. On le 14 Comptes pour la revision des listes.

M. Girard
Maire

A. Girard
Maire

Dec 26 - 1903

A une séance spéciale du Conseil Municipal de la Ville de Drummondville tenue au lieu et heure ordinaires de ses séances, samedi le vingt sixième du mois de Décembre mil neuf cent trois conformément à l'avis spécial signifié à chacun des Conseillers, à laquelle séance sont présents le maire Henri Girard et messieurs les Conseillers, M. Pelletier, Lavoie, Maréchal et Est. Piché formant un quorum du Conseil sous la présidence de M. le Maire.

L'avis de convocation est lu et déposé.

La lettre de "La Magasins" demandant transport de paiement de \$3,500 est prise en considération, et le Secrétaire est autorisé à leur répondre comme suit:

Que le Conseil paiera les \$6,500 à fin de droit et ce suivant le règlement no 103.

Notification et avis par R. L. de Marquis diant qui a accepté le Règlement no 103; qu'il commence ses opérations etc etc, est pris en considération, et le Secrétaire est chargé de lui répondre comme suit:

Que le Conseil accueilli avec plaisir de l'avis acceptant le règlement no 103.

Mais qu'il n'y a rien dans ce règlement relatif à la clause troisième du dit avis, et aussi que le dit règlement no 103 dit: qu'il doit être en pleine opération.

M. W. Pelletier propose secondé par Est. Piché que M. Lavoie soit nommé président, pour les élections des Conseillers de l'année prochaine.

Et le Conseil s'ajourne.

H. Girard
Maire

H. Girard
Maire

Dec 26 - 1903

Provincia de Québec

Municipalité de la Ville de Drummondville

A une séance des Révisors de la Ville de Drummondville pour la révision des listes électorales municipales, tenue au lieu des séances du Conseil samedi le 26 de Décembre suivant l'avis spécial donné à cet effet, à laquelle sont présents M. le Maire et Messieurs Piché et Lavoie.

Les premiers scrutateurs sont M. le Maire et M. Lavoie et les avis spéciaux ont été publiés et signifiés suivant la loi.

Les plants déposés suivant la loi, sont examinés, pris en considération et les noms suivants sont ajoutés ou retranchés de la liste tel qu'il s'ensuit plus bas.

Notes

Gladys Geste	Clair	notaire	Loc	26
Jacques Dubé	"	off. de bureau	occ	10
Vignault	Sibbel	"	Loc	27 + 28
Lacour	Opas	Sud	meunier	Loc 86
Mitchell	Josh	"	Robinson	" 95
Lange	Walter	"	Jamais	" "
Carut	Karman	"	Jamais	" 86
Moore	Is	"	Embrécher	" 20
Provençal	Levi	"	Chouche	Prop 60
Fleurent	Orain	"	Culle	Loc 66
Mitchell	Wolsey	Est	Convent	Prop 49
Mitchell	Walt	"	Brook	" 86
Saint	Willy	"	Chapin	Loc 65
Retrachés				
Combe	Baron	Jug	meunier	Loc 5
Clement	Arthur	"	Bayard	" 25
Roy	Joe	"	Bayard	" 15
Alford	Chapin	Est	Jamais	" 84

